

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 4 (1901)
Heft: 194

Artikel: Feuilleton du Pays du dimanche : Les cantiques d'Yvan
Autor: Du Camfranc, M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-285545>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

LE PAYS

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

Porrentruy
—
TÉLÉPHONE

DU DIMANCHE

Porrentruy
—
TÉLÉPHONE

LE PAYS 29^{me} année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

29^{me} année LE PAYS

MÉMOIRES

DE

Claude-Joseph VERDAT, sculpteur

BOURGEOIS DE DELÉMONT

Les Prévôts ne veulent pas laisser passer les Français armés sur leur territoire. Les Français disent bien qu'ils veulent aller à Montsevelier, ainsi que dans les villages de la Prévôté, on verra comme ils s'en tireront. Les Suisses promettent énergiquement de les soutenir, ainsi que l'abbaye de Bellelay et ses dépendances, comme Lajoux, les Genevez, un des Fornets, lesquels sont de la courtoise de Bellelay et que les Suisses protègent.

Cependant le jour de la Pentecôte, vers les 9 heures du soir, presque tout le bataillon de la Drôme est parti d'ici avec du canon. On n'a su où ils étaient que le lendemain, on a appris qu'ils étaient à Lajoux, aux Genevez et aux environs. Ils n'ont pas traité plus amicalement ces villages que Glovelier et d'autres localités. Ah ! les pauvres gens, ça a été encore pire parce qu'il s'en est trouvé du bataillon du Doubs qui est à Saint-Ursanne et de Porrentruy. Ceux de Delémont sont de retour, je veux dire ceux du bataillon de la Drôme. Ils ont amené deux prêtres avec eux, un abbé de Porrentruy, fils d'Antoine le perruquier, l'autre c'est un Froté de Miécourt. Ils se sauvaient à cause du serment et plusieurs paysans des environs de Bellelay. Ces prêtres et ces paysans sont aux arrêts à De-

lémont. On a fait prêter serment à ces deux prêtres devant la municipalité. Les uns disent qu'ils l'ont fait avec restriction. Après quoi, on les a mis en liberté. Celui de Miécourt est rentré en Ajoie (*), l'autre demeure un moment à Delémont. On croyait qu'il desservirait la paroisse. Il a dit la messe le lendemain, il pouvait le faire à cause du serment qu'il a prêté. On a écrit à Rome pour le relever de son interdit (*).

Quant aux assignats c'est la plus grande misère de vivre et de vendre quelque chose ; par exemple une denrée que les Français savaient qu'on vendait 10 sols en argent, ils le paient 15 sols en assignats, sans vous demander si vous êtes content ou non. Cependant si nos cabaretiers veulent acheter du vin en Alsace, ils doivent payer en argent, ou bien les vendeurs demandent un prix exorbitant en assignats. En Comté, à Belfort, les assignats de 5 livres ne valent que 40 à 45 sols. On n'amène plus rien aux marchés ni beurre, ni fromage, ni œufs, enfin rien. Les soldats ne trouvent rien

(*) Les troupes l'ont reconduit de force dans sa cure, mais il réussit à s'échapper et se fit relever des censures encourues par le serment qu'on avait extorqué.

(*) L'abbé Antoine sut tromper la surveillance dont il était l'objet de la part des patriotes, il se refugia en Suisse. En 1801, il fut premier curé de Beurnevésin. Il conserva, de l'épouvante qu'il avait ressentie lors de son arrestation et de son serment arraché, un tremblement nerveux qu'il conserva toute sa vie. Il mourut à Beurnevésin en 1833. Voici le serment qu'il fut obligé de prêter : " Je jure d'être fidèle à la nation, de maintenir de tout mon pouvoir la liberté et l'égalité, sans rien déroger à la liberté de mes opinions religieuses ni à l'exercice du culte que je professe conformément à la faculté qui m'est accordée par l'arrêté du gouvernement ".

nulle part ! C'est bien fait ! Ils n'ont que leur pain de munition et leur viande et encore n'en ont-ils qu'à moitié. Aucun cabaret ne donne plus à manger. Il n'y a encore que quelques cabaretiers ici qui donnent du vin, mais rien avec ; de l'eau-de-vie qui était le plus fort de leur débit, il n'y a plus. Un marchand d'eau-de-vie en a amené, il l'a fait six livres de France en assignats, le pot, il y en a un qui en vend quelque peu, soit trois sols le petit verre. Le grain se paie 6 livres jusqu'ici, mais plus tard on le vendra 8 livres le penal en assignats.

Il est défendu de faire deux prix à qui que ce soit, il y a une punition de six ans de chaîne pour ceux qui refusent les assignats. Tout ce qu'il y a d'honnêtes gens gémissent de la tyrannie où nous sommes réduits. Les Français disent qu'ils font la guerre aux tyrans, aux despotes. Quel tyran, quel despote qui fut jamais plus acharné de sang, de carnage, de pillage, que ces Français ! Hélas ! on le voit, et on n'oserait le dire. Il faut tout souffrir en silence et leur faire belle mine. Si nous n'avions pas tant de mauvais sujets à Delémont, on ne serait pas tout à fait aussi mal, mais il y a qui rapportent tout ce qu'on dit et tout ce qu'on fait aux sales Français, et même qui les animent encore. Sans eux on n'aurait pas mis de gardes pour empêcher le monde d'aller à la messe à Courrendlin. Ce sont ceux de Delémont qui les animaient toujours, contre les Pères Capucins. Quand ces religieux sont partis, on s'est de suite emparé de ce qu'ils ont laissé. Bron Germain, éperonneur, a acheté leur reste de vin, cinq ou six tines.

Quand on vidait le couvent, c'était un pillage. Ceux qui se sont trouvés là, mettaient dans leurs poches tout ce qui leur convenait. Après s'être saoulés comme des Bacchus, entre autres,

Feuilleton du *Fays du Dimanche* 93

LES

Cantiques d'Yvan

PAR

M. DU CAMFRANC

Maintenant, aidée d'Alba, elle posait, sur une table, le tiroir du secrétaire où dormaient des numéros de journaux, des articles de revue, des éloges de toutes sortes, prodigués autrefois, à la cantatrice, alors qu'un public palpitant écoutait et subissait le charme de la Bocellini. En ce temps-là, pas une feuille dans la Presse qui ne la célébrait. Que de lettres elle recevait, hommages d'admirateurs enthousiastes et inconnus. Et

les missives, en petits paquets, pliées dans des rubans, dormaient du léthargique sommeil des choses oubliées. Toute cette gloire, toutes ces feuilles, écrites à la main ou imprimées, étaient là, les unes sur les autres, formant une couche épaisse. Elle aurait pu enfoncer ses mains dans toutes ces fleurs de rhétorique, mais elles lui faisaient l'effet de ces roses fanées, qui jonchent les allées après la floraison du rosier. Son nom seul était toujours écrit sur ces adresses, dans ces journaux, et elle aspirait, en se penchant sur cette litère de gloire éteinte, un souffle vieux, l'odeur mélancolique des papiers longtemps enfermés.

Alba la regardait, ayant peine à comprendre cette complète indifférence pour les triomphes passés. Là aussi, gisaient des couronnes à feuilles dorées et des photographies représentant la Bocellini, admirablement belle, dans les différents costumes de ses rôles principaux.

La jeune fille en saisit quelques-unes.

— Oh ! laissez-moi voir ces photographies ;

puis, lisons ce que l'on disait de vous, quand vous charmiez les foules.

Marie-Alice haussa les épaules.

— A quoi bon relire, Alba ?

M^{lle} Hedjer insista :

— Je le désire vivement.

Avec indifférence, elle prit une poignée d'articles élogieux. Alba se mit à lire à haute voix, très intéressée. Et à mesure qu'elle lisait, des souvenirs se levaient précis de toute cette prose ; mais ils ne remuaient même plus l'âme de Marie-Alice.

Elle ne comprenait plus les émotions oubliées. Tous ces articles louangeurs, tout cet encens ne pouvaient, de nouveau, insuffler la vie aux émotions d'antan, aux triomphes morts. Elle secoua la tête.

— Ne lisez plus, ma chère petite. A quoi bon rappeler ce qui n'a été naguère qu'orgueil et vanité ? Dans ce temps-là, j'oubliais Dieu. Et j'avais fait mon idole de l'enthousiasme des foules. Triste temps, Alba.

le ci-devant conseiller Henri Metté, serrurier. Quelle misère !

Le dimanche 26 mai, jour de la Trinité, la femme de Xavier Helg, boulanger, est accouchée d'un fils, ils ont porté l'enfant à Courrendlin pour le faire baptiser. On l'a su. Quand ils sont revenus, on leur criait toutes sortes d'injures. Cela révolta de voir, que nous avons dans cette ville des gens de cette trempe. Ma femme est aussi accouchée le lundi, 26, d'une fille. Je l'ai aussi envoyée à Courrendlin, mais j'ai fait faire un détour à ceux qui la portaient parce qu'on était venu nous avertir qu'on nous guettait pour nous empêcher de l'y porter, mais ils n'ont pas réussi. L'enfant a été baptisé sur les fonds baptismaux de Courrendlin par M. Grep-pin de Develier, curé de Courrendlin. Qui l'aurait baptisée, n'ayant point de prêtres chez nous ? Le maire ? Il était absent dans ce moment-là. Les municipaux ? Il n'y avait que le meunier, encore fallait-il qu'il enterrât un soldat mort aux Capucins.

On a fait un hôpital de l'église et du couvent des Capucins. On a oté les autels colatéraux et les bancs. On a tout dévasté, on ne sait à quoi cela ressemble ! Lorsque la Cigogne, le Bœuf et la Couronne et autres auberges ont oté leurs enseignes, on a voulu les obliger de les remettre, en leur disant qu'on s'emparerait de leurs maisons pour y mettre des cantiniers français. Moreau lui-même, avec un capitaine du bataillon y est allé officiellement de la part du général y communiquer cette résolution. C'est ce qui a encouragé les tenanciers du Bœuf et de la Couronne à donner encore du vin seulement.

Nous avons un autre général, c'est M. de Vieusseux qui est en général et pour cette partie ici. Il paraît qu'il est honnête et raisonnable.

Mardi, 4 juin, on a mis à la monte (adjudication) publique différents effets appartenant aux Capucins, tels que des tonneaux, des bancs d'église et autres effets. Il s'est trouvé un officier et des soldats de la Drôme, qu'on appelle les Carmagnols, à cause d'une chanson qu'ils chantaient et dansent souvent par les rues de la ville, lesquels trouvaient que les articles de la dite monte se donnaient à très bas prix ; même le dit officier s'est emparé de la monte et les soldats menaçaient les préposés de la monte tellement que si Koetchet, le menuisier, qui est membre du district, était sorti, un soldat qui l'attendait sur la porte, l'aurait assommé. Sur ces faits, on est allé porter plainte au général, tant à ce sujet qu'à beaucoup d'autres. Il y a un décret qui porte que celui qui dira la moindre chose contre la nouvelle institution sera enfermé à ses frais et dépens.

On parle d'une levée de milices dans notre pays. Il y en a déjà deux compagnies qui vont

Et dans le feu, qu'elle avait fait allumer et qui pétillait dans l'âtre, elle jetait, l'un après l'autre, les éloges des revues et les lettres des admirateurs.

Elle voulait oublier les enivrements passés. Devenir un peu de flammes, s'envoler en fumée, voilà à quoi elle les condamnait.

Elle n'avait plus, dans la pensée, que la blanche abbaye, là-bas, avec ses immenses allées d'arbres, ses promenades muettes dans les bois ou le long des cloîtres, sa chapelle où l'on priait Dieu. Elle avait hâte de fuir sa vie d'autrefois, d'oublier toutes les choses extérieures, et d'écouter, dans la paix et la solitude, les voix divines qui, semblables à des sources recueillies, murmurent pacifiquement, au fond du cœur, des paroles du ciel, des mots divins d'espoir et de consolation.



S. M. NICOLAS II, Empereur de Russie.

volontairement. Ils partirent aux premiers jours, sous le nom de volontaires du Mont-Terrible. Tous les villages et les villes doivent fournir leur contingent. Ceux qui ont voulu s'y refuser de se soumettre, on les a forcés en les emprisonnant et en y envoyant des soldats chez eux et à discrétion. Tous les jours on amenait de douze à quinze personnes, hommes, femmes, filles etc. et on les enfermait au couvent des Sœurs Ursulines, dont on a fait une espèce de maison de force. Presque tous les garçons des villages, tant de la Vallée que des baillages allemands, se sont sauvés et sont allés sur la Montagne du Mont, tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre. Ils ont formé une espèce de camp. On a enfermé leurs pères et mères pour faire rentrer leurs fils. Voilà la liberté et leurs belles promesses !

(A suivre.)

Dans l'âtre, les revues et les lettres continuaient de brûler. Après avoir jeté une vive lueur, les feuilles se tordaient, se noircissaient, et s'émiettaient en cendres.

— En somme, murmurait la comtesse de Ruloff, de la cendre, n'est-ce pas la fin de toutes choses ?

Et quand rien ne fut plus des enthousiastes éloges, elle eut comme un soupir d'allègement.

Marie-Alice avait repris place dans le fauteuil, près du tiroir maintenant vide, et elle murmurait :

— Oui, ma petite Alba, nous qui chantons pour le plaisir des foules, nous sommes nommées des Étoiles. Pauvres étoiles filantes, si vite disparues dans le ciel de carton peint d'un décor, ! On nous appelle encore des reines ; reines de théâtre, qui paraissent et aussitôt s'éva-

Ce que font les moines.

Le *Temps* énumère quelques-unes des libéralités annuelles des Chartreux au profit du seul département de l'Isère.

Ces libéralités dépassent un million par an (œuvres laïques et privées réunies). Or on sait que le conseil d'arrondissement a voté dernièrement une résolution invitant le gouvernement à appliquer strictement les rigueurs de la loi aux bienfaiteurs de la contrée. Parmi ces conseillers libéraux on en cite un qui avait demandé aux Chartreux et obtenu 60.000 fr. pour la construction d'une église dans sa commune. Les dignes religieux avaient été si révoltés de la décision du conseil d'arrondissement qu'ils ne

nouissent. Pauvres éphémères, qui nous brisons le cœur pour jeter, sur la scène, nos joies ou nos sanglots. On nous acclame, et le bruit des applaudissements est à peine éteint que, déjà, notre nom s'efface. Il n'est pas besoin que de longues années s'écoulent pour qu'on se demande ce qu'a bien pu devenir l'étoile, la reine. L'étoile a jeté son feu ; le reine a vu tomber son bandeau royal. Où est-elle ? En quel lieu abrite-t-elle le souvenir de sa grandeur usée ? On n'en sait rien. On ne s'en inquiète guère. Le grand public, guidé par la Presse, a bien d'autres étoiles à voir scintiller et pâlir, d'autres jeunes souveraines du chant à couronner, à applaudir... ou bien à siffler !

Et après une pause :

— Allons, ne soyez pas étonnée, enfant : ce que je vous dis là, c'est la vie.

(La suite prochainement)